BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

MEMBRES DU BUREAU

Président	MM. le Dr R. Jeannel.
Vice-Président	H. Berthet.
Secrétaire	L. Chopard.
1er Secrétaire-adjoint	L. Berland.
2e Secrétaire-adjoint	A. Vachon.
Trésorier	R. Peschet.
Archiviste-Bibliothécaire	J. Magnin.
Archiv.-Bibliothécaire adj.	G. Pécoud.

CONSEIL

MM. L. Le Charles; — E. Séguy; — P. Vayssière (*membres restants*). — C. Dumont; — L. Fage; — A. Magdelaine (*membres nouveaux*).

COMMISSION DE PUBLICATIONS

MM. A. Balachowsky; — J. Clermont; — G. Colas; — L. Demaison; — H. Desbordes.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE

MM. H. de Franchessin; — P. Lécuru; — A. Méquignon.

COMMISSION DES COLLECTIONS (1932-1934)

MM. L. Blanc; — G. Colas; — F. Grandjean; — P. Lécuru; — J. Magnin; — H. Ruter; — E. Séguy.

COMMISSION DES PRIX DOLLFUS ET PASSET

MM. L. Chopard; — M. Deslandes; — L. Dupont; — A. Hoffmann; — Dr R. Jeannel; — L. Le Charles; — A. Méquignon; — J. Magnin; — Dr F. Poncetton.

Séance du 13 Janvier 1932.

Présidence de M. C. DUMONT et du Dr R. JEANNEL.

SOMMAIRE.

Allocution du Président de 1931, p. 2. — *Allocution du Président de 1932*, p. 6. — *Nécrologie*, p. 9. — *Changements d'adresses*, p. 9. — *Admissions*, p. 9. — *Démission*, p. 10. — *Contributions au Centenaire*, p. 10. — *Contribution aux publications*, p. 10. — *Legs Nodier*, p. 10. — *Nomination d'un Membre bienfaiteur*, p. 10. — *Vignette du Bulletin*, p. 10. — *Budget*, p. 10.

Observations diverses. — R. HARDOUIN. Présentations d'Insectes, p. 14..

Communications. — D. H. NORMAND. Nouveaux Coléoptères de l'Afrique du Nord (20e note), p. 14. — A. BALACHOWSKY. Contribution à l'étude des Coccides de l'Afrique mineure (11e note). Sur une Diaspine nouvelle récoltée par M. P. VAYSSIÈRE dans le Haut-Atlas, p. 18.

Au début de la Séance, M. C. DUMONT prend la parole en ces termes :

Messieurs et chers Collègues,

Parvenu au terme du mandat que vous m'avez confié et avant de céder le fauteuil de la présidence à notre savant et sympathique collègue M. le Professeur JEANNEL, je veux, encore une fois, vous remercier du grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant à diriger vos séances.

Les craintes que je vous exprimais au début de mes fonctions se sont rapidement dissipées sous l'influence de la bienveillante et cordiale sympathie que vous m'avez constamment témoignée; elle m'a rendu faciles et agréables les devoirs de la charge dont vous m'aviez investi.

Si je ne l'ai pas toujours remplie à votre entière satisfaction, vous eûtes l'indulgence de ne pas me le laisser entendre; vous sentiez que j'étais de cœur avec vous pour travailler à la défense des intérêts de la communauté.

Je crois être votre interprète auprès de Messieurs les membres du Bureau en leur exprimant nos sentiments de vive reconnaissance pour leur inlassable dévouement aux intérêts vitaux de la Société. Bénévolement, ils lui consacrent sans compter, avec l'abnégation la plus complète, leur temps et leurs aptitudes administratives :

MM. CHOPARD, BERLAND et VACHON en assumant la responsabilité de nos publications. M. PESCHET par la scrupuleuse sollicitude qu'il apporte dans la

gestion de nos finances. MM. Magnin et Pécoud en veillant avec un soin jaloux sur les richesses accumulées dans notre Bibliothèque.

Je n'aurai garde d'oublier Messieurs les membres du Conseil et des diverses Commissions; par leur capacité et leur intelligente activité, ils contribuent à assurer le bon fonctionnement de notre organisation.

Le rôle de votre Président est en tous points privilégié : à lui s'adressent tous les honneurs tandis que ses vaillants collaborateurs sont à la peine; par contre, ceux-ci trouvent leur revanche dans la pérennité qui, en fait, s'attache à leurs fonctions.

Résumant la situation, dans la même circonstance, l'un de mes prédécesseurs s'exprimait ainsi : « Votre président n'a pas beaucoup d'efforts à faire pour conserver la modestie qui convient aux éphémères grandeurs : le Président passe, le Bureau reste ». En effet, à la Société entomologique de France, votre Bureau constitue la solide armature de l'édifice social et le met à l'abri des passagères tourmentes. Heureusement, chez nous, l'accalmie est la règle. L'esprit scientifique qui préside à vos réunions les soustrait aux agitations passionnelles. Les questions personnelles, causes de ruine de beaucoup d'associations, s'arrêtent sagement au seuil de nos assemblées. Ayant les mêmes droits avec les mêmes devoirs, tous ici, nous nous considérons comme les membres d'une même famille, unis dans un même but : la prospérité toujours plus grande de notre chère Société.

Me conformant à la tradition, permettez-moi, mes chers Collègues, de jeter avec vous un regard rétrospectif sur les principaux faits de notre vie sociale.

Dans le cours de l'année qui vient de finir nous n'avons pas d'événements sensationnels à enregistrer; comme dans tous les corps organisés, aussi bien chez les individus que dans les sociétés, notre communauté a eu sa part de joies et de misères.

Comme toujours, la mort inexorable a encore creusé dans nos rangs des vides cruels : nous avons à déplorer la disparition de huit de nos collègues. G. Chardon, qui faisait partie de la Société depuis 1869, en était le plus ancien membre; d'Emmerez de Charmoy était l'auteur d'importants travaux sur les Coccides; A. Daufresne s'occupait d'entomologie agricole; J. de Guerne et le Dr Barns nous quittent tour à tour, puis Joaquin da Silva Tavarez, rédacteur de la revue *Broteria,* Cécidologue distingué; il appartenait à la Société depuis 1902; P. Dognin, venu parmi nous en 1881, s'était spécialisé dans l'étude des Hétérocères sud-américains; enfin J. Girard, membre à vie depuis 1907, s'occupait de Lépidoptères.

Que notre souvenir ému accompagne leur mémoire.

D'autre part, nous avons eu à enregistrer 14 démissions. Par contre, le nombre des admissions s'est élevé à 26, apportant une trop faible compensation aux pertes subies.

Cette augmentation de 4 unités sur la précédente année accuse un accroissement infime, disproportionné en regard de l'importance de notre effectif.

En effet, il suffirait que chacun de nous se donne pour mission de recueillir une adhésion nouvelle pour doubler le chiffre de nos membres et, par contre-coup, faire disparaître nos difficultés budgétaires.

Diverses distinctions honorifiques ont été conférées à plusieurs de nos collègues, témoignages de la considération en laquelle est tenue la valeur de leurs travaux scientifiques. Nous avons le plaisir d'y relever les noms de M. le Dr Jeannel, notre Président, nommé Professeur d'entomologie au Muséum national d'Histoire naturelle; nous somme assurés d'y trouver le cordial accueil que nous réservait son éminent prédécesseur M. Bouvier, notre Président honoraire; du Dr Cros, de Mascara, promu à la dignité du Commandeur du Mérite agricole; M. J. Rondou a été nommé chevalier de la Légion d'honneur; M. l'abbé Parent a reçu le titre de membre correspondant du Muséum de Paris.

A l'Académie des Sciences le prix Petit d'Ormoy a été attribué à notre sympathique collègue M. Lesne.

Dans le cours de l'année, la Société a eu l'occasion de décerner titres et récompenses parmi ses membres. M. Bainbridge Fletcher, de Pusa, a été nommé membre bienfaiteur. Elle a conféré le titre de Membre honoraire à M. P. de Peyerimhoff, après lui avoir décerné le prix Gadeau de Kerville pour l'ensemble de ses travaux sur la Biologie des Coléoptères du Nord de l'Afrique. Le prix Porter-Chili a été attribué à M. Paolo Luigioni pour son intéressant travail « I Coleotteri d'Italia ». Le prix Dollfus a été décerné à M. A. Méquignon pour son travail sur les Mélasides, Cérophytides et Élatérides. Les prix Passet et Constant ont été réservés.

Accordons un souvenir de profonde gratitude aux noms des généreux donateurs dont la libéralité permet à la Société de récompenser les travaux des chercheurs.

Un des faits les plus saillants que nous ayons à relever se rapporte au dernier Congrès annuel de la Société qui, suivant votre décision, a eu lieu à Lyon. Empêché par mon état de santé, c'est votre distingué vice-Président M. le Docteur Jeannel qui a bien voulu en assumer la direction. Cette manifestation a remporté le plus vif succès; 41 membres venus de divers points du pays y participèrent et le programme prévu se déroula dans une atmosphère de confraternelle sympathie.

Souhaitons, Messieurs, que cette tentative ne reste pas isolée et que, dans l'avenir, nos différentes régions deviennent tour à tour le siège de nos Congrès.

Je ne saurais passer sous silence les diverses modifications apportées à la rédaction de nos Statuts; elles auront, nous l'espérons, une heureuse répercussion sur la marche de la Société. Leur application modifie, en l'élargissant, la composition du Bureau par l'entrée de membres provinciaux, dont un vice-Président. Le vote par correspondance permettra à nos membres éloignés de prendre une part plus active aux diverses manifestations de notre vie sociale. Prochainement, nous aurons l'occasion d'en

apprécier les conséquences, par les élections complémentaires nécessitées par la mise en vigueur des nouveaux Statuts.

Rappelons en passant que nos publications vont se trouver sensiblement améliorées et vont paraître sur un format plus grand à partir de 1932.

La Bibliothèque fondée par nos devanciers s'est progressivement développée dans le cours des années par les libéralités de généreux donateurs.

Son importance ne cesse de s'accroître et, par la valeur de ses richesses, elle constitue un joyau d'un prix inestimable dont nous avons lieu de nous enorgueillir.

Il n'y a guère de séance dont le procès-verbal n'enregistre de nouveaux dons. Dans le cours de l'année écoulée, nous avons relevé les noms d'une vingtaine de donateurs, parmi lesquels nous devons une mention spéciale à celui de M. l'abbé DE JOANNIS qui, après avoir donné au Muséum de Paris ses riches collections de Rhopalocères, a gratifié notre Société de tous ses livres concernant les Lépidoptères et Hétérocères. Parmi eux se trouvent des ouvrages importants et rares qui manquaient à notre Bibliothèque.

A ces généreux collègues nous adressons l'expression de notre vive reconnaissance.

L'examen du Budget est loin de nous apporter les mêmes satisfactions.

Malgré les avertissements répétés de vos divers rapporteurs du Budget qui se sont succédé, j'ai le regret de constater que les mesures efficaces à rétablir l'équilibre budgétaire n'ont pas été prises.

Malgré l'appoint important apporté à notre trésorerie par la vente de livres et d'insectes légués à notre Société, le montant des cotisations s'est montré nettement inférieur à ce qu'exige le bon fonctionnement de notre organisation. C'est le déficit dans toute sa hideur (1).

La mise en vigueur des nouveaux Statuts comporte une augmentation de 15 francs par membre, elle apportera, certes, une légère amélioration dans l'Actif, mais, ce sera tout au plus un palliatif, insuffisant pour combler le déficit. Si nous voulons reconquérir notre ancienne prospérité, il faudra nous résoudre à employer les mesures qui avaient fondé cette prospérité; c'est à dire revenir résolument au taux de la cotisation d'avant guerre.

En attendant, il m'apparaît comme un devoir d'adresser un pressant appel à la générosité de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre chère Société, et notamment à ceux de nos membres à vie qui négligent de

(1) Bien que les chiffres produits en séance par M. le Trésorier ne concordent pas avec le déficit qu'il m'annonçait quatre jours auparavant, il n'en subsiste pas moins dans la Trésorerie une situation fort critique, l'équilibre budgétaire ne se trouvant réalisé que par l'important appoint apporté par la vente de livres et d'insectes légués à la Société : source exceptionnelle de revenus qui ne devrait pas entrer en ligne de compte dans le budget ordinaire.

En bonne logique, le produit de ces ventes devrait être exclusivement réservé à l'achat d'ouvrages qui font défaut à la Bibliothèque et non à combler un déficit.

faire parvenir le complément de cotisation annuelle votée par l'Assemblée. Je sais pertinemment leur objection : « Nous avons payé 300 fr. en or, donc nous sommes en règle ». Légalement c'est vrai : mais, il ne faut pas oublier non plus que cette somme, incorporée dans le Portefeuille, ainsi que l'exigent nos Statuts, a été amputée de 80 pour 100 de sa valeur par suite de la faillite du franc et que, de ce fait, le total de l'exonération ne représente plus que 75 fr. par membre. La preuve : je la relève dans la comparaison des deux budgets 1914 et 1930.

En 1914 le Portefeuille de la Société s'élevait à 169.343 fr. or = 846.715 fr. dévalorisés; en 1930 sa valeur n'est plus que de 337.510 fr., soit une différence en moins de 509.205 fr., la moitié d'un million en chiffre rond.

Que ces chiffres vous soient constamment présents à la mémoire et vous conviendrez avec moi que des mesures énergiques sont nécessaires.

Croyez bien, mes chers collègues, qu'il m'eût été agréable de vous présenter la situation sous le plus séduisant aspect, mon succès eût été vif; mais j'estime que mon devoir ne consiste pas à vous entretenir dans de trompeuses fictions, mais à vous montrer la vérité dépouillée de tout artifice.

Cher Monsieur Jeannel, au nom de tous nos collègues, je suis heureux de saluer en vous le Président du Centenaire de la Société entomologique de France.

J'ai la certitude que je ne saurais remettre en des mains plus dignes et plus autorisées, l'avenir et les intérêts matériels et scientifiques de notre chère Société. C'est dans cette intime conviction que je vous invite à venir prendre place au Bureau et que je remets entre vos mains le carnet renfermant l'état de notre fortune sociale en souhaitant que la munificence de généreux bienfaiteurs vous permette d'en remplir quelques feuillets pendant votre Présidence.

— M. le Dr R. Jeannel remplace M. Dumont au fauteuil présidentiel et prononce l'allocution suivante :

Mes chers Collègues,

C'est un fait que tous vos Présidents, en prenant place à ce fauteuil, en ont éprouvé un très grand honneur. Chaque année, à pareille époque, ils vous l'ont dit. Mais que dirai-je, moi que vous avez choisi pour présider le Centenaire de notre Société! C'est le plus grand honneur qui pouvait échoir à l'un de nous et vous me permettrez tout d'abord de vous dire combien je suis ému, en voyant qu'après la longue liste de mes prédécesseurs dont les noms nous rappellent toute l'histoire de l'Entomologie française, moi j'aurai eu l'insigne chance d'être le Président de la très grande année 1932!

Je ne vais pas vous retracer ici, ce soir, l'histoire de notre Société pendant ses cent premières années d'existence. Mais laissez-moi constater avec vous l'impulsion qu'elle a su donner à l'Entomologie. Que de chemin parcouru depuis ce 31 janvier 1832 où, à l'instigation d'Al. Lefèvre, notre véritable fondateur, dix-huit Entomologistes de Paris se réunirent au siège social de la Société Philomathique, pour constituer la Société entomologique de France, sous la présidence d'honneur de Latreille. Un mois après, le 29 février, avait lieu la première séance solennelle où les 35 membres fondateurs se placèrent sous l'égide d'une pléiade de membres honoraires tels que Latreille, Cuvier, Et. Geoffroy Saint-Hilaire, Duméril, Savigny et autres, qui forment un parrainage dont nous ne saurions trop nous enorgueillir. Alors Latreille, en accord avec Fabricius, venait depuis peu d'années de définir pour la première fois les familles naturelles. Dejean publiait son *Species* et Duponchel faisait paraître son Histoire naturelle des Lépidoptères.

Mais bientôt, dès ses débuts, notre Société fait rentrer l'Entomologie française dans une période de belle activité scientifique. Si les dix premières années de nos *Annales* sont si recherchées, ce n'est pas tant pour leur rareté que pour la belle qualité de beaucoup des travaux qu'elles renferment. Ceux de Léon Dufour, de Perris, puis, plus tard, de Laboulbène, de M. Girard seront les premières recherches de biologie, la base des études sur les métamorphoses. Audoin et Guérin-Méneville sont les fondateurs de l'Entomologie agricole. En systématique, il suffirait de parcourir les tables décennales de nos *Annales* pour faire la revue de tous les grands auteurs ayant illustré le XIX^e^ siècle. Bien entendu, ils sont trop nombreux pour que je puisse essayer de rappeler leurs noms ce soir. Constatons seulement que la plupart des grands travaux fondamentaux, ayant servi de base à la systématique actuelle de la plupart des groupes d'Insectes, ont vu le jour dans nos *Annales*, et que celles-ci sont de ce fait une des plus précieuses entre toutes les Revues d'Entomologie.

Comme beaucoup d'entre vous je n'ai connu la Société entomologique de France qu'après 1900, c'est-à-dire dans le dernier tiers de son existence passée. Nous nous rappelons ce qu'elle était, il y a vingt-cinq ans, prospère, à la fois hautement scientifique en raison du grand nombre de savants de toutes spécialités qui en animaient les séances, en même temps cordiale et accueillante aux jeunes. Grâce à Bouvier, le laboratoire d'Entomologie du Muséum était largement ouvert à tous et une collaboration étroite s'était instituée entre le Laboratoire et notre Société.

Certes, on se querellait à nos séances, et des gaillards comme Maurice Maindron rendaient parfois très ardue la tâche de mes prédécesseurs dans ce fauteuil. Mais notre Société était alors la plus vivante de toutes les Sociétés scientifiques de Paris. Je n'en veux pas d'autre preuve que cette vieille et solide amitié qui nous lie, tous ceux qui ont connu cette époque, où Ph. Grouvelle nous initiait à la chasse et à la collection et nous réunissait

à dîner chez Laveur. Alors, messieurs, le seul souci de votre Conseil d'administration était de maintenir un juste état d'équilibre entre les Lépidoptéristes et les Coléoptéristes.

Puis la guerre est venue. Elle nous a enlevé 19 des nôtres, parmi lesquels plusieurs, comme Bruyant, Chatanay, Garreta, Vuillet s'annonçaient déjà comme devant devenir d'excellents spécialistes. Elles furent longues et pénibles pour nous tous, ces années de guerre, mais notre Société a pu les subir vaillamment, sans cesser de faire paraître son *Bulletin* et ses *Annales*. Pour elle, c'est l'après-guerre, qui fut la plus dure à subir!

Combien elle nous a déçus, cette après-guerre, que nous croyions tous, en 1919, s'annoncer comme une période de grande prospérité. Plus assez de loisirs à consacrer à l'Entomologie pour beaucoup d'entre nous, obligés d'intensifier leur travail pour vivre. Disparition des anciens, que pas assez de jeunes ne remplacent. Éloignement de Paris de beaucoup. Et surtout, cet écart toujours croissant dans notre budget, entre nos recettes, immuables, et nos dépenses en progression perpétuelle, du fait du coût général de la vie et en particulier de la cherté de l'impression!

Il faut l'avouer, Messieurs, c'est dans une situation bien difficile, avec nos publications diminuées, privées de leur belle iconographie de jadis, avec un grave déficit à combler dans nos finances, que nous atteignons notre Centenaire!

Maintenant que je vous ai ainsi parlé de notre passé, examinons le futur. Qu'allons-nous faire?

D'abord, Messieurs, je crois qu'il faut envisager l'avenir avec confiance. Vous venez de prendre la première mesure qui s'imposait, et ce sera pour notre ancien Président un titre à notre reconnaissance, que d'avoir eu le courage de nous faire accepter les nouveaux Statuts qui vont être mis en application dès cette année 1932. Ils vont permettre à votre Conseil d'élever immédiatement le taux de la cotisation annuelle et de permettre ainsi à notre Société de vivre. Mais hélas, que nous serons loin encore de la prospérité d'il y a vingt ans!

Nous pourrons cependant commencer notre nouvelle série de *Bulletin* et d'*Annales* dans un format agrandi, permettant de publier plus facilement des illustrations dans le texte. Nos publications régulières vont aussi se trouver de ce fait en harmonie avec le « Livre du Centenaire », que vous recevrez en juillet, et auquel ont collaboré un bon nombre des meilleurs Entomologistes de tous les pays. Ce sont vos contributions volontaires à ce « Livre du Centenaire » qui font qu'il va pouvoir être édité avec toute l'illustration en noir et en couleurs que doit comporter un tel ouvrage.

Grâce aux nouveaux Statuts, on peut donc dire que nos publications seront sauvées, au moins provisoirement. Mais cela ne suffira pas pour rendre à notre Société les moyens d'action qui lui sont nécessaires. Certes, nous arriverons à lui trouver un logement économique; des subventions de l'État pourront encore aider sa trésorerie. Mais ce qu'il faudrait, en réalité,

c'est augmenter le nombre de nos collègues, c'est attirer à nous le grand nombre d'Entomologistes amateurs, qui existent dans toute la France, et ne trouvent pas assez d'intérêt immédiat, il faut bien l'avouer, à faire partie de notre Société.

Oui, Messieurs, on entend beaucoup trop dire aujourd'hui que notre Société est trop « scientifique », qu'elle est trop sévère. Il ne faut pas laisser s'accréditer une telle opinion; il faut bien au contraire la combattre.

Laissez-moi vous parler franchement, à vous tous, mes collègues Entomologistes amateurs, qui avez sur moi la supériorité de chasser et de collectionner chaque dimanche, c'est-à-dire de faire de l'Entomologie générale et pratique, alors que moi et mes pareils, nous sommes de plus en plus condamnés à la recherche dans le laboratoire. Beaucoup trop d'entre vous n'osent pas prendre la parole dans nos séances. Croyez-vous cependant que vos observations, si elles sont précises, soient dénuées d'intérêt?

Et pourquoi ne pas les publier dans notre *Bulletin*? Voudriez-vous nous faire croire que celui-ci soit d'une tenue scientifique telle qu'il vous reste inaccessible? Je voudrais que nos *Annales* restent le lieu réservé aux grands travaux, aux monographies et révisions, que d'ailleurs vous appréciez tous. Mais je voudrais que le *Bulletin* soit consacré par moitié aux diagnoses préliminaires d'espèces nouvelles, par moitié aux Notes de chasse, Captures et Observations diverses sur la faune française, c'est-à-dire à ces petites notes vivantes, souvent accompagnées de discussions et de polémiques courtoises, qui d'ailleurs alimentaient jadis le Bulletin des Séances de la Société, il y a cinquante ans.

Je suis bien convaincu que je touche en ce moment du doigt la véritable cause du malaise actuel de notre Société. C'est à vous, nos jeunes collègues de Paris et surtout de province, qu'il appartient de rendre à notre Société sa prospérité d'autrefois. Il vous suffit pour cela de vous y emparer de la place à laquelle vous avez droit. Il est prouvé depuis longtemps qu'une Société d'Histoire naturelle n'est riche que lorsqu'elle réunit des « amateurs » en assez grand nombre.

— Des applaudissements unanimes accueillent les discours de MM. C. Dumont et le Dr R. Jeannel.

*
* *

Nécrologie. — Nous avons le vif regret de faire connaître le décès de M. Ch. Janet qui faisait partie de notre Société depuis 1891. Ses beaux travaux sur l'Anatomie et les mœurs des Fourmis et des Guêpes sociales lui avaient acquis une réputation mondiale et la Société avait tenu à lui témoigner sa haute estime en le nommant Membre honoraire en 1921.

Changements d'adresses. — M. le Dr S. B. Fracker, 3716, Ingomar Street, Washington (États-Unis).

— M. le Dr M. Hibraoui, Service de l'Agriculture, Homs (Syrie).

— M. Paolo Luigioni, via Ludovico di Vartema, 3, Rome, 146 (Italie).

Admissions. — M. H. Durand à Presly (Cher) [membre assistant admis à titre effectif]. — *Coléoptères et Lépidoptères.*

— M. Steinmetz, avocat, 77, rue van den Schneck, Jette Saint-Pierre (Belgique). — *Entomologie générale.*

— Mlle Jane Finé, chez Mme Osmond, 82 *bis*, boulevard Montparnasse, Paris 14e, présentée par M. P. Sagnard [admise à titre de membre assistant]. — *Entomologie générale.*

— Mlle Huberte Fournier, 28, rue Lechesne, Le Mans (Sarthe), présentée par M. P. Sagnard [admise à titre de membre assistant]. — *Entomologie générale.*

Démission. — M. Chas. C. Hill a adressé sa démission.

Contributions au Centenaire. — Le Trésorier a reçu comme contributions au volume du Centenaire :

MM. G. Condrillier (2e vers^t)	110 fr.
A. Ferreira d'Almeida	150 —
A. Hoffmann (2e vers^t)	50 —
P. Lesne	150 —

— M. Paolo Luigioni a généreusement abandonné pour notre volume du Centenaire le montant du prix Porter-Chili (500 fr.) qui lui a été attribué.

Contribution aux publications. — M. P. Lesne a remis au Trésorier la somme de 150 fr. comme contribution aux publications de la Société.

Legs Nodier. — Le Trésorier est entré en possession de la somme de 5.000 fr. que notre regretté collègue Ch. Nodier nous a léguée avec sa Bibliothèque et ses collections.

Nomination d'un Membre bienfaiteur. — Sur la proposition du Président, la Société décide que le nom du Dr Ch. Nodier figurera sur la liste de ses Membres bienfaiteurs.

Vignette du Bulletin. — La vignette du *Bulletin* pour 1932 représente le *Brachygluta punica*, Coléoptère Psélaphide décrit dans ce *Bulletin* par notre collègue le Dr H. Normand.

Budget. — M. R. Peschet, Trésorier, donne lecture du Compte rendu financier pour l'année 1931.

COMPTE DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE 1931.

RECETTES

Cotisations	26.260 fr.	65
Abonnements	5.235	00
Revenus	13.456	32
Subventions : Caisse des Recherches scientifiques	5.000	00
Subventions : Ministère de l'Agriculture (1930)	600	00
Subventions : Ministère de l'Instruction publique (1931)	1.500	00
Tirages à part et annonces	2.389	60
Contributions aux publications	5.193	78
Legs Dr Nodier	5.000	00
Vente de publications	4.186	00
Vente Bibliothèque Dr Sicard	10.973	80
Vente collection Dr Nodier	7.100	00
Exonérations capitalisables	3.400	00
Exonérations (compléments non capitalisables)	1.000	00
Remboursement 1 obligation Ouest nouv.	487	85
Remboursement 5 obligations Ouest anc.	2.338	59
Abonnements à la Bibliothèque	225	00
Prix Carlos Porter-Chili	500	00
Total des recettes	94.846	59
auquel il convient d'ajouter l'encaisse au 31 décembre 1930	4.437	67
ce qui porte l'ensemble des recettes pour l'exercice 1931 à	99.284	26

DÉPENSES

Loyer, impôts, assurances	13.151 fr.	29
Traitement de l'agent	5.000	00
Frais d'impression (*Annales* et *Bulletin*)	46.659	22
Planches et gravures	1.893	55
Bibliothèque	8.116	20
Prix Gadeau de Kerville, Porter-Chili, Passet, Dollfus, Constant	2.650	00
Administration et correspondance	1.391	07
Frais d'envoi de publications	561	55
Achat de 1 obligation Ouest nouv.	387	25
Achat de 6 obligations Ouest anc.	2.537	55
Divers (pour ordre)	337	38
Total des dépenses	82.685	06

BALANCE

Recettes	99.284 fr.	26
Dépenses	82.685	06
Excédent de recettes au 31 décembre	16.599	20

Mais, à cette date, nos dettes, ventilées comme suit :

Frais d'impression des *Annales*	7.619	65
Bibliothèque	650	00
Divers	81	85
Exonérations capitalisables (1930 et 1931)	5.596	96
donnent un total de	13.948	46
et réduit notre excédent de recettes à 16.599,20 — 13.948,46 =	2.650	74

CONTRIBUTIONS AU VOLUME DU CENTENAIRE

RECETTES

En caisse au 31 décembre 1930	27.555 fr.	04
Recettes au cours de 1931	19.756	00
Total des recettes	47.311	04

DÉPENSES

Planches, gravures, frais de correspondance, etc	6.100 fr.	00

BALANCE

Recettes	47.311 fr.	04
Dépenses	6.100	00
En caisse au 31 décembre 1931	41.211	04
Cette somme de 41,211,04 se répartit comme suit :		
Espèces	10.619	64
Bons de la Défense nationale à échéances diverses au cours de l'année 1932	30.591	40
Total	41.211	04

COMPTE DU JOURNAL *L'ABEILLE*

RECETTES

En caisse au 31 décembre 1930	2.082 fr.	73
Abonnements, vente de volumes, etc	1.730	70
Total des recettes	3.813	43

DÉPENSES

Factures	3.700 fr.	00
Frais d'envoi	15	30
Total des dépenses	3.715	30

BALANCE

Recettes	3.813 fr.	43
Dépenses	3.715	30
Excédent de recettes au 31 décembre 1931	98 fr.	13

CAISSE DES COLLECTIONS

En caisse au 31 décembre 1930	159 fr.	10
Dépenses d'entretien	11	00
En caisse au 31 décembre 1931	148	10

AVOIR DE LA SOCIÉTÉ

(Cours du 31 décembre 1931).

2.391 francs de rente 3 % (cours 78,97)	62.939 fr.	09
600 francs de rente 4 % 1917 (cours 96,25)	14.437	50
276 francs de rente 4 % 1918 (cours 96,15)	6.634	35
1.650 francs de rente 5 % 1915 (cours 100,55)	33.181	50
1.800 francs de rente 6 % 1920 (cours 102,90)	30.870	00
5 bons du Trésor 5 % 1924 (cours 745,40)	3.727	50
404 obligations Ouest anc. (cours 388)	156.752	00
59 obligations Ouest nouv. (cours 369)	21.771	00
Capital au 31 décembre 1931	330.312	94

— Conformément aux articles 26 et 27 de ses Statuts et de son Règlement, la Société renvoie l'examen des comptes du Trésorier à son Conseil qui lui présentera un rapport dans une prochaine Séance.

Observations diverses.

Présentation d'Insectes. — M. R. Hardouin, continuant la série de ses intéressantes présentations de préparations d'Insectes, fait passer sous les yeux de ses collègues un carton contenant de remarquables préparations d'Hyménoptères avec leurs nids.

Communications

Nouveaux Coléoptères de l'Afrique du Nord (20e note).

par le Dr H. Normand.

Brachygluta punica, n. sp. — *Castaneus, palporum primis articulis tarsisque brunneo-testaceis, elytris transversis, primi abdominis segmenti striolis fere rectis, quartam partem longitudinis attingentibus.*

♂. *Abdominis ultimo segmento proeminente, in longitudine valde caniculato.* — Long. 2,1 mm.

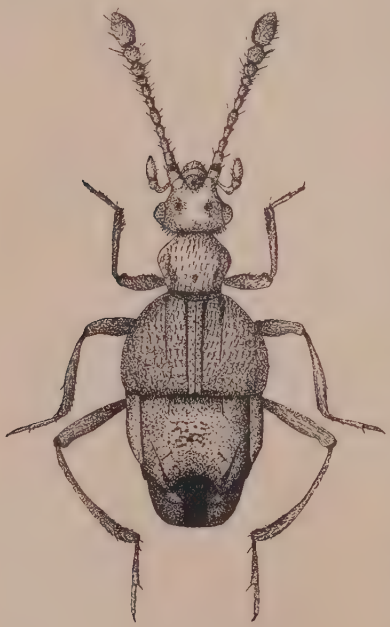

Fig. 1. — *Brachygluta punica*, n. sp. ♂.

En entier d'un brun de poix avec les premiers articles des palpes et les tarses plus clairs.

Tête courte, transverse, aussi large que le corselet, ponctuation à peine visible; pubescence courte, clairsemée; fossette antérieure petite, tempes convexes, pubescentes; yeux proéminents; antennes foncées, robustes, écartées à la base, 1er article court, épais, à peine plus long que large, 2e cylindrique, légèrement plus étroit, 3e en massue, deux fois plus long que large, 4e plus long et un peu plus épais que 3 et 5, 9 et 10 transconiques formant massue avec le 11e qui est en ovale court, égalant les deux précédents réunis. Palpes robustes, à dernier article foncé, ovalaire, cilié à son bord interne.

Corselet convexe, légèrement transverse, dépressions basales et latérales peu marquées.

Élytres courts, transverses, bombés, à pubescence courte, ponctuation fine, peu serrée; fossettes basales petites; strie suturale bien marquée, dorsale, atteignant presque l'extrémité.

Abdomen à 1er tergite muni de deux strioles basales, à peine divergentes, écartées de près de la moitié de la largeur du segment et atteignant le quart de sa longueur.

Dessous convexe, lisse; prosternum, dans sa partie médiane, mésosternum et saillie métasternale, couverts de poils squameux.

♂. Premier segment abdominal à strioles presque droites, extrémité ciliée et légèrement échancrée; dernier épaissi, déprimé à la base, prolongé en arrière, coupé carrément à son extrémité, avec les angles arrondis et un profond sillon dans toute l'étendue de sa partie médiane. Trochanters et tibias simples, intermédiaires légèrement échancrés à leur tiers inférieur, postérieurs un peu recourbés et épaissis à l'extrémité.

Tunisie : Ain-Draham, 2 ♂ et 2 ♀.

Cette espèce appartient au groupe du *B. Leprieuri* Slcy. Elle est voisine du *B. elevata* Raf. et surtout du *bicaudata* Norm., dont elle a la forme générale, mais dont elle se distingue par sa taille plus grande, ses élytres plus courts et par les caractères du ♂.

Au surplus, les ♂ de ces espèces voisines pourront être distingués par le tableau suivant, établi d'après leurs caractères sexuels.

1. Disque du 1er segment abdominal limité latéralement par un sillon complet, large et profond..... 2.
— Disque du 1er segment abdominal limité latéralement par un sillon oblitéré dans sa moitié supérieure..... 3.

2. Échancrure du dernier segment abdominal large; disque densément ponctué près du sillon latéral et garni de poils écailleux; strioles basales divergentes enclosant la moitié de la largeur du segment; tibias postérieurs peu dilatés à l'extrémité.. ..... ***Leprieuri*** Saulc.
— Échancrure terminale étroite, disque surélevé, non ponctué près des sillons, flancs internes de ceux-ci ponctués et à pubescence simple; strioles très divergentes atteignant le quart et enclosant plus de la moitié du segment; extrémités des tibias postérieurs très dilatées..... ***elevata*** Raffr.

3. Pas d'échancrure terminale au dernier segment, ce dernier volumineux, fortement canaliculé ; strioles presque droites n'enclosant pas la moitié et atteignant le quart du segment; tibias postérieurs à extrémités fortement dilatées..... ***punica*** Norm.
— Dernier segment à échancrure étroite, profonde et en forme d'U; strioles à peine visibles, enclosant la moitié du segment; tibias postérieurs non dilatés..... ***bicaudata*** Norm.

Ceratobythus *generis Bythoxenus,* nov. sbg. — *Speciebus Bythoxenus generis simillimum sed caput valde differens. Antennae disjunctae prope posteriorem capitis partem insertae, in earum intervallo, tuberculum cum longissimo pilo erectum.*

Bythoxenus (Ceratobythus) monoceros, n. sp. — Corps convexe, ferrugineux; antennes, pattes et palpes testacés.

Tête allongée, très irrégulière et des plus remarquables. Tubercules antennaires situés au quart postérieur de la tête, redressés en forme de lame antéro-postérieure et séparés l'un de l'autre par un tubercule conique au moins aussi long qu'eux et terminé par un long poil tactile, atteignant presque le milieu de l'antenne. Antennes insérées à la partie externe et supérieure des tubercules antennaires; 1er article très allongé, à peine en massue, égalant les 5 articles suivants réunis, 2e ovalaire, deux fois plus long que large, s'articulant obliquement avec le premier, de sorte que l'antenne est normalement coudée, 3e également ovalaire mais plus court et plus étroit que les deux précédents, cinq suivants carrés et presque de mêmes dimensions, 9e à peine plus épais, 10e plus gros et un peu transverse, 11e ovalaire, acuminé, égalant les trois précédents réunis. En avant des antennes une excavation portant un tubercule conique, terminé par une touffe de poils recourbés à leur extrémité, en arrière; front des plus réduits avec deux fossettes à peine visibles. Vertex en bourrelet; tempes dilatées, volumineuses et rebordées.

Fig. 2. — *Bythoxenus (Ceratobythus) monoceros*, n. sp. — Tête vue obliquement d'arrière en avant.

Fig. 3. — *Bythoxenus (Ceratobythus) monoceros*, n. sp. — Tête vue par sa partie latérale gauche.

Corselet hexagonal, ayant son maximum de largeur un peu en avant du milieu, orné d'une pubescence longue, clairsemée et de longs poils latéraux; sillon basal, fin, recourbé, réunissant deux fossettes superficielles.

Élytres bombés, une fois et quart plus longs que larges, lisses, ponctuation rugueuse et très disséminée, pubescence double, l'une courte couchée, l'autre longue et dressée. Fossettes basales profondes, bien limitées, surtout l'externe, strie suturale très rapprochée de la suture.

Abdomen lisse à pubescence semi-couchée et orné de longs poils tactiles.

Palpes à 1er article à peine visible, 2e allongé, légèrement en massue, granuleux et recourbé en dedans à son extrémité, 3e sessile, cylindrique,

un peu plus long que large, 4e pubescent, allongé, sécuriforme, angle interne arrondi situé vers son quart basal.

Pattes très allongées et très grêles; fémurs antérieurs légèrement épaissis, leur bord interne rectiligne et denticulé. Tibias inermes très effilés; les postérieurs élargis et recourbés en dedans à leur extrémité.

Dessous convexe, lisse, pubescence clairsemée, frange de poils testacés le long du bord postérieur du 1er segment abdominal, laissant libre la partie médiane.

Prosternum muni de deux petites fossettes près des hanches antérieures qui sont légèrement ovalaires. Mésosternum à carénules assez écartées, convergentes en avant. Métasternum uni, simple, avec deux petites fossettes en arrière des hanches intermédiaires, bord postérieur presque rectiligne dans sa partie médiane.

Tête sans languette jugale, faisant presque un angle droit avec le cou dont la sépare un sillon profond et bien marqué, redressée vers sa moitié antérieure où elle présente un renflement assez prononcé.

Abdomen microscopiquement pointillé, à 2e segment presque aussi long que les suivants réunis. — Long. 1,5 mm.

Algérie : Département de Constantine. Un exemplaire dans un sac de terre argileuse prise au bas d'un talus près du village forestier d'Adekar, octobre 1931.

Cette espèce est la quatrième du genre *Bythoxenus* connue jusqu'à ce jour du Nord de l'Afrique. Ses caractères remarquables l'éloignent de toutes ses congénères et suffiraient même à créer un genre nouveau si une espèce nouvelle venait se classer auprès d'elle. Pour le moment j'ai cru devoir la maintenir dans le genre *Bythoxenus* bien que la forme et les appendices de son extrémité céphalique indiquent une adaptation tout à fait particulière à la vie hypogée. Sa démarche est d'ailleurs des plus caractéristiques : l'insecte en se déplaçant tâte le sol de ses antennes coudées tandis que son long poil tactile, dirigé en avant, le prévient des obstacles qu'il pourrait rencontrer. C'est en somme une forme absolument anormale dont la morphologie eût été difficile à prévoir et qui laisse espérer la découverte d'adaptations à la vie souterraine encore plus extraordinaires.

Contribution à l'étude des Coccides de l'Afrique mineure

[11me note]

Sur une Diaspine nouvelle récoltée par M. P. Vayssière dans le Haut-Atlas

par

A. Balachowsky.

Aspidiotus (Aonidiella) occidentalis n. sp.

Caractères extérieurs. — Follicule femelle circulaire, aplati, petit, recouvert d'une sécrétion écailleuse blanchâtre laissant parfois émerger la dépouille larvaire de couleur testacée et centrale.

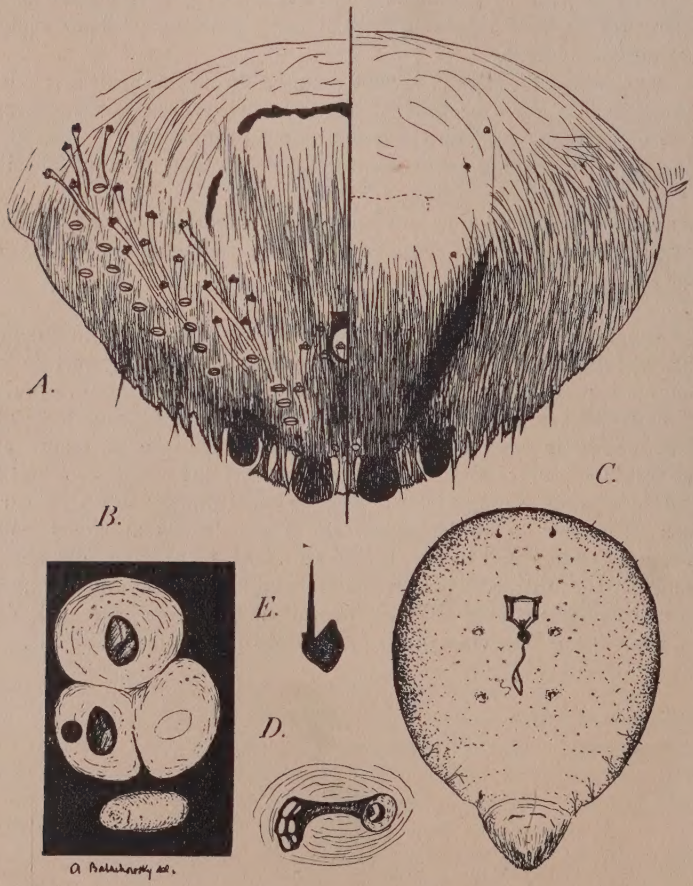

A. Pygidium de la ♀ adulte × 300. — *B*. Follicules ♀ et ♂ × 15. — *C*. ♀ adulte, aspect général × 50. — *D*. Stigmate antérieur × 350. — *E*. Antenne de la ♀ adulte × 350.

Diamètre du follicule ♀ = 900-1100 μ.

Puparium du mâle sublinéaire, arrondi antérieurement, blanchâtre, de 700-800 μ.

Autour du point de fixation la plante présente des taches de décoloration caractéristiques.

Femelle adulte. — *Caractères microscopiques.* — Femelle de forme trapue à céphalothorax large et fortement chitinisé. Tubercule antennaire bidenté surmonté d'une soie. Boucle rostrale courte; stigmates logés dans des fossettes bien apparentes dépourvus de glandes péristigmatiques; pavillon de petit diamètre, base pluricellulaire.

Marge céphalothoracique plus ou moins parsemée de poils courts et pointus.

Pygidium. — Obtus, pourvu de 2 paires de palettes dont les médianes sont les plus développées, saillantes, légèrement arrondies à leur extrémité et écartées l'une de l'autre par un espace plus étroit que leur largeur dans lequel se trouvent insérés deux peignes médians élargis vers leur extrémité et finement denticulés. Leur longueur ne dépasse pas celle des palettes.

Palettes latérales plus petites légèrement asymétriques, saillantes, arrondies. Espace séparant les palettes occupé par 2 larges peignes analogues aux peignes médians mais plus larges à leur extrémité et finement denticulés.

Extérieurement aux palettes latérales, la marge pygidiale est ornée de 5 à 6 peignes serriformes, diminuant progressivement de taille et exclusivement denticulés sur leur marge externe. Soies marginales robustes et rigides insérées extérieurement aux palettes et çà et là sur la marge pygidiale.

Face dorsale du pygidium. — Cuticule tapissée par de longues glandes latéro-dorsales de petit diamètre à chapiteau bien développé, disposées en 3 faisceaux divergeant de la ligne médiane du corps. Anus situé au-dessous de la vulve à ouverture ovalisée et fortement chitinisée.

Face ventrale du pygidium. — Vulve centrale, peu apparente totalement dépourvue de glandes périvulvaires, entouré de 2 à 3 micropores.

Aire pygidiale dépourvue de glandes tubulaires, mais, de l'espace séparant les palettes part une longue paraphyse divergeant de la ligne médiane du corps.

Cuticule ventrale finement striée d'empreintes cuticulaires sinueuses et parallèles.

Longueur de la ♀ adulte = 850 μ.

Largeur de la ♀ adulte = 650 μ.

Biologie-Habitat. — Cette Diaspine a été récoltée le 30-IX-1930 par M. P. Vayssière à Immouzer (Haut-Atlas) vers 1750 m. d'altitude sur Palmier nain (*Chamoerops humilis* L.). C'est la seule espèce indigène actuellement connue vivant sur cette plante qui occupe cependant une aire de répartition considérable en Afrique du Nord et dans le bassin méditerranéen (Chamœropaie).

De par ses affinités morphologiques, ce Coccide se rapproche beaucoup d'*Aspidiotus botanicus* Gomez-Menor, décrit de Madrid sur *Buxus sempervirens* (1); il est apparenté d'autre part à *Aspidiotus lauretorum* Lind. Diaspine polyphage qui paraît spéciale aux îles Atlantides (Canaries (2).

Je classe cet *Aspidiotus* dans le sous-genre *Aonidiella* Berl. et Leon. en raison de ses longues paraphyses.

Type : in coll. Station entomologique de Paris.

(1) Gomez-Menor. Algunos coccidos nuevos de España. *Eos*, p. 289. Madrid 1927.
(2) Lindinger (L.). Afrihanische Schildläuse. Kanarishe Cocciden [*Jahrbuch. Hamb. Wiss. Anst.* XXVIII. 3]. Hamburg 1910.

Le Secrétaire-gérant : L. Chopard.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C^ie^. — PARIS. — 1932.